

# Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021



Adopté par résolution du conseil municipal le 12 janvier 2021



**L'ASSOMPTION**  
Ville de **culture** et de **patrimoine**

# Table des matières

Table des matières.....	2
Mot du maire .....	3
Mise en contexte .....	4
Présentation de la Ville de L'Assomption .....	5
Organigramme des services municipaux .....	6
Rôles et responsabilités des services municipaux .....	7
Les différents types d'incapacités.....	10
Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012 .....	12
Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012.....	12
Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012 .....	13
Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012.....	13
Comité consultatif sur le plan d'action à l'égard des personnes handicapés.....	14
Groupe de travail interne sur le plan d'action à l'égard des personnes handicapées .....	15
Bilan de l'année 2020.....	16
Plan d'action 2021 .....	22
Depuis 2015... Actions permanentes et récurrentes .....	28
Adoption et diffusion du plan d'action 2021 .....	29
Pour information.....	29
Annexe 1 – Accessibilité des bâtiments publics (en cours) .....	30
Annexe 2 – Accessibilité des parcs et espaces verts (en cours).....	32
Annexe 3 – Accessibilité des commerces (en cours) .....	34

## Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

La Ville de L'Assomption continue ses démarches afin de diminuer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans notre milieu et progresser vers l'accessibilité universelle. Le dépôt de ce plan d'action 2021 démontre encore une fois que les conditions de vie de tous les Assomptionnistes sont au cœur des préoccupations de la Ville.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, la Ville de L'Assomption a adopté, chaque année, un plan d'action dont l'objectif est d'identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans les domaines d'intervention de la Ville et de décrire les mesures envisagées pour améliorer leur quotidien, leurs déplacements et les services qui leur sont offerts.

Le conseil municipal se joint à moi afin d'adresser nos plus sincères remerciements au Comité consultatif sur le plan d'action qui grâce à sa concertation et ses réflexions, nous permet de déposer un plan d'action qui répond mieux aux besoins des personnes handicapées de notre territoire.

C'est en jumelant les efforts de tous les acteurs de notre communauté que nous maximiserons les impacts positifs dans notre milieu.

Bonne lecture,

Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption

## Mise en contexte

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit qu'annuellement, chaque municipalité d'au moins 15 000 habitants élabore, adopte et rend public un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Les articles de loi qui nous concernent stipulent que :

### **Article 61.1 : Plans d'action annuels**

**« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »**

### **Article 61.3 : Approvisionnement accessible**

**« Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »**

### **Article 67 : Plans de développement en transport**

**« Une société de transport en commun ou un organisme municipal, intermunicipal ou régional de transport constitué en vertu de la Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal (chapitre C-60.1), de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19) ou du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) doit, dans l'année qui suit le 17 décembre 2004, faire approuver par le ministre des Transports un plan de développement visant à assurer, dans un délai raisonnable, le transport en commun des personnes handicapées dans le territoire qu'il dessert. »**

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, la Ville de L'Assomption a adopté, chaque année, un plan d'action qui identifie les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans les domaines d'intervention de la Ville et qui décrit les mesures envisagées afin de réduire ces obstacles et progresser vers l'accessibilité universelle. De cette manière, la Ville de L'Assomption contribue à l'enrichissement de la qualité du milieu de vie de la communauté, notamment en fournissant aux personnes handicapées un lieu d'appartenance favorable à leur autonomie et à leur épanouissement.

## Présentation de la Ville de L'Assomption

L'histoire de L'Assomption remonte à la période amérindienne, là où la rivière, surnommée par ses premiers riverains « Outaragauesipi » (la tortueuse), dessine son dernier méandre avant de filer vers le fleuve. Raccourci longtemps fréquenté par les Indiens et les coureurs des bois, le «Portage» accueille ses premiers défricheurs en 1717 avec l'arrivée des Ecclésiastiques du séminaire des Saint-Sulpice de Montréal. En 1724, Pierre Lesueur, fondateur et premier curé, s'installe définitivement dans le méandre et la nouvelle paroisse prend le nom de Saint-Pierre-du-Portage. Blottie au creux des méandres de la rivière L'Assomption et ceinturée par la forêt et les champs, elle trouve tout son charme dans son patrimoine bâti datant du 18<sup>e</sup> siècle et ses paysages étonnants.

Suite à la fusion de la Ville et de la Paroisse de L'Assomption en 1992, puis de la fusion avec la municipalité de Saint-Gérard-Majella en 2000, la superficie des terres de L'Assomption totalise 98,9 kilomètres carrés sur laquelle la population est concentrée principalement au sein d'un noyau urbanisé d'environ 10 kilomètres carrés.

La Ville de L'Assomption est située au nord-est de Montréal, sur les rives de la rivière L'Assomption. Sa partie centrale se trouve sur une presqu'île, entourée par les méandres de la rivière. L'Assomption est traversée par l'autoroute 40 ainsi que par les routes 339, 341, 343 et 344.

Au cœur de cette zone, le Collège de l'Assomption, le Cégep régional de Lanaudière et le Théâtre Hector-Charland se côtoient dans un coquet centre-ville et contribuent au dynamisme des services et à l'effervescence de l'économie locale en donnant vie aux cafés, restaurants et boutiques du boulevard de l'Ange-Gardien. La Ville de L'Assomption travaille de façon proactive afin que le centre-ville constitue un pôle culturel et touristique qui attire les gens de partout tout au long de l'année, et ce, grâce au dynamisme culturel qui y bouillonne.

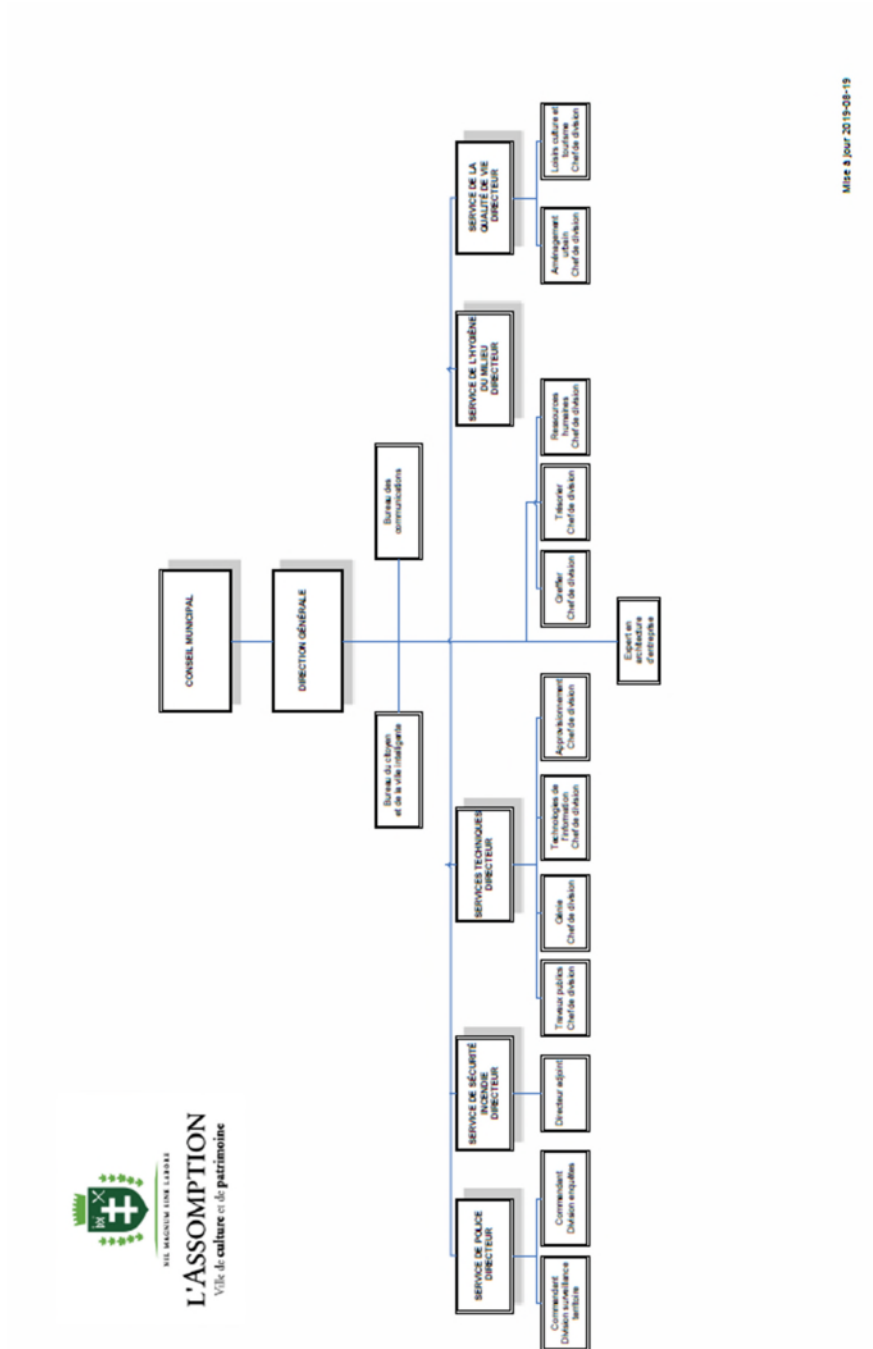
L'Assomption charme ceux qui la visitent et comble ceux qui y vivent. Située dans la région sud de Lanaudière, plus spécifiquement dans la MRC de L'Assomption, à proximité des grands axes routiers, cette ville de culture et de patrimoine se distingue par son décor champêtre et la qualité de vie exceptionnelle qu'elle offre à ses citoyens.

La Ville de L'Assomption compte sur son territoire 613 entreprises, 5 465 travailleurs et un taux d'emploi de 65,3 %. La Ville désire se positionner comme pôle d'innovation et de recherche dans le secteur agricole. Avec le projet Zone Agtech, elle désire accueillir des entreprises consacrées aux nouvelles technologies dans le secteur agricole et à l'industrialisation axée sur la serriculture sur les toits.

La Ville de L'Assomption compte 23 181 habitants et possède une superficie totale de 100 kilomètres carrés. L'utilisation des sols est à 80 % agricole, alors que le résidentiel occupe 8 %, et que le commercial et l'industriel représentent respectivement chacun 1 %.

# Organigramme des services municipaux

La Ville de L'Assomption compte six directions, dont la direction générale, qui regroupent environ 185 employés réguliers et temporaires.



## Rôles et responsabilités des services municipaux

Direction/ Service	Division	Rôles et responsabilités
Direction générale	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier, organiser, diriger et coordonner l'ensemble des services municipaux;</li> <li>• Administrer les affaires de la Ville en accord avec les plans et politiques approuvés par le conseil municipal;</li> <li>• Administrer le budget, le programme d'immobilisations et les projets de règlements;</li> <li>• Lien dynamique entre le conseil municipal, les services administratifs et l'ensemble de la communauté.</li> </ul>
Direction générale	Bureau des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le positionnement stratégique et la gestion de l'image de la Ville;</li> <li>• Faire connaître à la population les services, activités, programmes, règlements municipaux, décisions du conseil et faits d'intérêt public concernant la Ville;</li> <li>• Soutenir l'ensemble des services municipaux dans la transmission d'informations à l'interne et à l'externe;</li> <li>• Agir à titre de représentant administratif dans les relations avec les médias et alimenter les réseaux sociaux.</li> </ul>
Direction générale	Bureau du citoyen et de la ville intelligente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir tous les services et ressources en un guichet unique, et ce, grâce à une équipe d'agents de services formés, compétents, dédiés et outillés pour répondre aux attentes et besoins des citoyens;</li> <li>• Offrir une prestation de services à la fois simple et efficace en bonifiant l'expérience client par l'harmonisation de l'information et des services disponibles pour atteindre les standards les plus élevés en matière de satisfaction du service aux citoyens.</li> </ul>
Direction générale	Greffe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger des résolutions (décisions du conseil), règlements municipaux, avis publics, devis, contrats, ententes;</li> <li>• S'occuper de l'authentification de documents et à la conservation de ceux-ci (archivage);</li> <li>• Administrer la tenue d'élections, de référendums et autres consultations des citoyennes et citoyens;</li> <li>• Administrer la cour municipale qui exerce ses compétences sur le territoire des villes de L'Assomption, Saint-Sulpice et L'Épiphanie.</li> </ul>

Direction/ Service	Division	Rôles et responsabilités
Direction générale	Trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier, coordonner et contrôler les activités financières de la Ville conformément aux normes comptables et lois en vigueur;</li> <li>• Gérer le budget, les revenus (taxes et autres) et leur perception, le contrôle des dépenses et leur paiement, et le contrôle budgétaire associé à toutes ces opérations;</li> <li>• Préparer les rapports budgétaires et de gestion associés à ses responsabilités;</li> <li>• Sa clientèle est à la fois externe (contribuables et fournisseurs) et interne (employés et autres services de la Ville).</li> </ul>
Direction générale	Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir des relations harmonieuses entre la Ville et ses différents groupes d'employés en plus d'entretenir un climat favorable à leurs développements, ce qui permet d'offrir à la population des services de qualité;</li> <li>• La comptabilisation de la paie des employés municipaux;</li> <li>• Recevoir les candidatures aux différents postes disponibles à la Ville.</li> </ul>
Service de police	Surveillance du territoire/Enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir et réprimer le crime et les infractions aux lois et aux règlements municipaux et en rechercher les auteurs;</li> <li>• Promouvoir le partenariat et la concertation avec la communauté, notamment envers la jeunesse.</li> </ul>
Service de sécurité incendie	Prévention/Opérations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division de la prévention : gérer l'ensemble des mesures visant à réduire les incendies;</li> <li>• Division des opérations : répondre aux urgences;</li> <li>• Ces deux divisions sont supportées par l'administration du service. Les effectifs du service sont de 40 pompiers à temps partiel soutenus par 5 officiers-cadres, dont 3 sont à temps plein.</li> </ul>
Hygiène du milieu	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protéger l'environnement sur l'ensemble du territoire;</li> <li>• Assurer une eau de qualité supérieure et en quantité suffisante;</li> <li>• Sensibiliser les citoyens sur l'utilité du traitement des eaux usées;</li> <li>• Maintenir une gestion efficace des matières résiduelles grâce à la collecte des matières recyclables et compostables ainsi qu'au traitement des neiges usées.</li> </ul>



Direction/ Service	Division	Rôles et responsabilités
Services techniques	Travaux publics/Génie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à la qualité et à l'entretien des infrastructures urbaines de la Ville (voie publique, espaces publics, parcs, bâtiments, signalisation, éclairage, etc.);</li> <li>• Mettre en œuvre des projets de développement urbain;</li> <li>• Assurer un environnement propre et sécuritaire pour les citoyens.</li> </ul>
Services techniques	Technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner et soutenir l'ensemble des services municipaux et bureaux de la Ville dans la prestation des services à la population Assomptionnistes en fournissant des solutions technologiques innovantes;</li> <li>• Veiller à ce que l'ensemble des applications, systèmes et infrastructures soutenant les activités de l'administration municipale soient continuellement disponibles et fonctionnent de façon sécurisée et efficace.</li> </ul>
Services techniques	Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable des acquisitions et de la gestion contractuelle de la Ville;</li> <li>• Assumer un rôle stratégique et opérationnel pour l'acquisition de biens et services répondant aux critères de qualité requis, au coût le plus avantageux dans le respect des différentes règles d'attribution des contrats.</li> </ul>
Service de la qualité de vie	Aménagement urbain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'aménagement et le développement cohérent du territoire de la Ville de L'Assomption, en respect des caractéristiques socioéconomiques, environnementales et anthropiques du milieu, et ce, dans une perspective de développement durable;</li> <li>• Surveiller l'application de la réglementation à la fois normative (zonage, lotissement, construction, etc.) et discrétionnaire (dérogations mineures, PIIA, etc.).</li> </ul>
Service de la qualité de vie	Loisirs, culture et tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la conception, le déploiement et le soutien d'une offre d'activités et de services de qualité s'adressant à l'ensemble de la population dans les secteurs du loisir, du sport, de la culture, de la vie communautaire, de la bibliothèque ainsi que du tourisme.</li> <li>• Contribuer ainsi à la qualité de vie des résidents de L'Assomption et au dynamisme de la communauté.</li> </ul>

## Les différents types d'incapacités

La Loi définit une personne handicapée comme « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».

Prendre note que les difficultés à réaliser certaines activités quotidiennes en raison d'un état ou d'un problème de santé de longue durée doivent persister 6 mois ou plus. Les personnes ayant des incapacités temporaires n'entrent donc pas dans la définition de « personnes handicapées ».

### **Audition (ouïe)**

Difficulté à entendre ce qui se dit dans une conversation avec une autre personne, dans une conversation avec au moins trois personnes ou dans une conversation téléphonique (avec une prothèse auditive, s'il y a lieu).

### **Vision**

Difficulté à lire les caractères ordinaires d'un journal ou à voir clairement le visage d'une personne à une distance de 4 mètres (12 pieds) (avec lunettes ou verres de contact, s'il y a lieu).

### **Dextérité**

Difficulté à se servir de ses doigts qui limite les activités quotidiennes.

### **Mobilité**

Difficulté à marcher un demi-kilomètre ou à monter et à descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer, à se déplacer d'une pièce à une autre, à transporter un objet de 5 kg (10 lbs) sur une distance de 10 m (30 pi) ou à se tenir debout pendant de longues périodes (même en utilisant une aide ou un appareil spécialisé comme une canne ou des béquilles).

### **Flexibilité**

Difficulté à se pencher, à s'habiller ou à se déshabiller, à se mettre au lit ou à en sortir, à se couper les ongles des orteils, à utiliser les doigts pour saisir ou manier des objets, à tendre les bras dans n'importe quelle direction (au-dessus de la tête, par exemple) ou à couper la nourriture.

### **Douleur**

Limitation dans la quantité ou le genre d'activités qu'une personne peut faire en raison d'une douleur de longue durée qui est constante ou qui revient de temps à autre (un mal de dos récurrent, par exemple).

### **Apprentissage**

Difficulté à apprendre en raison d'un état (diagnostiqué ou non par un professionnel) comme les problèmes d'attention, l'hyperactivité ou la dyslexie.

## **Mémoire**

Limitation dans la quantité ou le genre d'activités qu'une personne peut faire en raison de périodes fréquentes de confusion ou de difficultés à se souvenir de certaines choses. Ces difficultés sont souvent associées à des maladies telles que la maladie d'Alzheimer ou résultent d'un traumatisme cérébral.

## **Déficiences intellectuelle ou trouble du développement**

Limitations cognitives attribuables à une déficience intellectuelle ou à un trouble du développement, comme le syndrome de Down, l'autisme ou des troubles mentaux causés par un manque d'oxygène à la naissance.

## **Psychologique/mental**

Limitation dans la quantité ou le genre d'activités qu'une personne peut faire en raison de troubles émotifs, psychologiques ou psychiatriques (d'une durée de six mois ou plus), comme des phobies, la dépression, la schizophrénie ou des problèmes de consommation d'alcool ou de drogue.

## **Indéterminée**

L'incapacité est classée « indéterminée » ou « inconnue » si la personne interviewée a répondu « oui » aux questions générales sur les limitations d'activités, mais n'a pas répondu « oui » aux questions sur le type d'incapacité qui ont suivi. (Dans l'enquête de 2001, ce type d'incapacité était qualifié d'« inconnu ».)

*Source : adapté de l'Institut de la statistique du Québec, 2019*

## Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012

	Femmes	Hommes	Total
<b>15 à 64 ans</b>	<b>495</b>	<b>475</b>	<b>970</b>
• 15 à 34 ans	100	95	195
• 35 à 64 ans	395	380	775
<b>65 ans et plus</b>	<b>350</b>	<b>245</b>	<b>595</b>
<b>Total</b>	<b>845</b>	<b>720</b>	<b>1 565</b>

## Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012

	Femmes	Hommes	Total
Vision	155	110	<b>265</b>
Audition	155	155	<b>310</b>
Mobilité	525	375	<b>900</b>
Flexibilité	480	385	<b>865</b>
Dextérité	200	140	<b>340</b>
Douleur	625	480	<b>1 105</b>
Apprentissage	140	135	<b>275</b>
Développement	25	35	<b>60</b>
Psychologique	225	170	<b>395</b>
Mémoire	110	95	<b>205</b>
Indéterminée	15	20	<b>35</b>
<b>TOTAL</b>			

*N. B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.*

Traitement: Office des personnes handicapées du Québec, 2017.

*Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 (Institut de la statistique du Québec 2015) et des données populationnelles sur les municipalités de l'Institut de la statistique du Québec (2017b), sont entièrement la responsabilité de l'Office.*

## Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012

	Filles	Garçons	Total
0 à 4 ans	10	10	20
5 à 9 ans	15	25	40
10 à 14 ans	15	25	40
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>60</b>	<b>100</b>

## Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de L'Assomption, Québec, 2012

	Filles	Garçons	Total
Audition	5	10	15
Vision	5	5	10
Parole (enfants de 5 à 14 ans)	10	20	30
Mobilité (enfants de 5 à 14 ans)	ND	ND	ND
Dextérité (enfants de 5 à 14 ans)	5	10	15
Apprentissage (enfants de 5 à 14 ans)	15	30	45
Déficience intellectuelle et trouble du développement (enfants de 5 à 14 ans) ou retard de développement (enfants de moins de 5 ans)	15	30	45
Psychologique (enfants de 5 à 14 ans)	5	15	20
Problème de santé chronique	25	50	75
Indéterminée	ND	ND	5

*N. B. Un enfant peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.*

Traitement: Office des personnes handicapées du Québec, 2017.

*Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 (Camirand et autres 2010) et des données populationnelles sur les municipalités de l'Institut de la statistique du Québec (2017b), sont entièrement la responsabilité de l'Office.*

## Comité consultatif sur le plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Le comité consultatif est présentement composé de huit membres, dont le coordonnateur du plan d'action, un élu municipal ainsi que deux citoyens handicapés et de quatre organismes du milieu. Les membres se rencontrent de deux à quatre fois par année pour identifier les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées et aider la Ville à déterminer les mesures à mettre en place. Leur apport sera déterminant pour élaborer un plan d'action à l'égard des personnes handicapées qui tient compte de la réalité des citoyens de L'Assomption.

<b>Nom du représentant</b>	<b>Type de représentation</b>
Mathieu Plouffe	Coordonnateur du plan d'action Chef de division Loisirs, culture et tourisme
François Moreau	Élu municipal
Éric Beauséjour	Citoyen
Patrick Brazeau	Citoyen
Isabelle Donato	Société de l'Autisme de Lanaudière
Hélène Fortin	Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord
Nancy Juneau	Amis de la déficience
Frédérique Drouin	Association régionale du loisir pour personnes handicapées

## Groupe de travail interne sur le plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Pour chaque champ de compétences municipales, un répondant a été identifié par sa direction ou son service. Une fois que les obstacles et les pistes d'action ont été identifiés par le comité consultatif, le groupe de travail interne se rencontre avec le coordonnateur du plan d'action afin de valider et de planifier la mise en œuvre des actions. Ces personnes-ressources sont sollicitées de façon continue et sont également des ambassadeurs de l'accessibilité universelle dans leur milieu.

Il revient au coordonnateur du plan d'action d'assurer le suivi des orientations du présent plan, de voir au respect des engagements de l'énoncé en matière d'accessibilité universelle et de s'assurer auprès des différents services et directions de la Ville de la mise en œuvre des actions qui en découlent. Il est également de sa responsabilité de voir à ce que le principe d'accessibilité universelle et l'expertise des membres du comité des partenaires soient considérés lors de l'élaboration des grandes démarches de planification de la Ville.

<b>Service ou division</b>	<b>Nom du représentant</b>
Coordonnateur du plan d'action Division Loisirs, culture et tourisme	Mathieu Plouffe
Services techniques	À confirmer en 2021
Service de police	À confirmer en 2021
Service de sécurité incendie	À confirmer en 2021
Division Aménagement urbain	À confirmer en 2021
Division Communications	À confirmer en 2021
Division Approvisionnement	À confirmer en 2021
Division Bureau du citoyen	À confirmer en 2021
Division Ressources humaines	À confirmer en 2021

## Bilan de l'année 2020

Secteur d'activité : Accessibilité					
Obstacles	Objectifs	Mesures prévues	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation
Les personnes handicapées ne peuvent se déplacer facilement dans la ville lorsque des travaux de construction importants surviennent.	Faciliter les déplacements pour les personnes handicapées qui se promènent dans la ville lors de projets de construction ou rénovation.	Bien s'assurer qu'un accès alternatif est disponible pour les personnes handicapées et qu'une signalisation adéquate est installée lors de travaux de construction importants qui se déroulent dans la ville.	Plaintes déposées	Services techniques	Fait autour de la Maison de la culture durant les travaux des étés 2019-2020 <b>En continu par la suite</b>
Les bâtiments municipaux ne sont pas toujours accessibles durant l'hiver pour les personnes handicapées.	S'assurer d'offrir un accès facile aux bâtiments municipaux tout au long de l'année.	Améliorer l'entretien et le nettoyage des stationnements, des trottoirs, des entrées des bâtiments municipaux afin de faciliter le déplacement de tous, y compris des personnes handicapées.	Plaintes durant l'hiver 2020	Services techniques	Hiver 2020 (fermé de mars à mai : COVID) <b>En continu chaque hiver</b>
Durant la période de chutes de glace de son toit, la Maison de la culture n'est pas accessible aux personnes handicapées. Le trajet étant dévié, les utilisateurs doivent passer par quelques marches pour y entrer.	S'assurer d'offrir un accès facile à la Maison de la culture tout au long de l'année.	Réaménager une descente au lieu des marches devant la Maison de la culture pour le rendre accessible aux personnes handicapées durant l'hiver et au printemps.	Travaux terminés	Services techniques	Réalisé



Les personnes à mobilité réduite ne peuvent accéder facilement aux deux toilettes pour personnes handicapées de la bibliothèque, car les portes sont trop lourdes à ouvrir.	Faciliter l'accès aux toilettes pour les personnes handicapées qui fréquentent la Bibliothèque Christian-Roy.	Installer des portes à ouverture automatique pour les deux toilettes pour personnes handicapées de la Bibliothèque Christian-Roy.	Travaux terminés	Services techniques Bibliothèque	Subvention refusée <b>Nouvelle demande en 2021</b>
Aucun document n'est disponible pour dresser un portrait des problématiques d'accès dans les bâtiments et espaces publics de la ville.	Faciliter la priorisation des mesures du prochain plan d'action.	Organiser, en collaboration avec des citoyens handicapés ou les organismes représentants, une visite des bâtiments municipaux, des espaces publics, des parcs et des espaces verts afin de pouvoir dresser un inventaire des obstacles qui subsistent pour les personnes handicapées et de faire des recommandations à la Ville pour améliorer leur accessibilité.	Liste terminée	Coordonnateur du comité (avec l'aide du comité)	Fait en août 2020 <b>À refaire en 2021 avec des citoyens handicapés</b>
Les personnes handicapées ne savent pas à l'avance si les commerces où ils veulent aller sont accessibles.	Informar les personnes handicapées des commerces de L'Assomption accessibles aux personnes handicapées.	Faire un inventaire des commerces de L'Assomption accessibles aux personnes handicapées et les intégrer au site Internet de la Ville.	Liste terminée Information en ligne	Communication Coordonnateur du comité	En cours (refaire un inventaire au printemps 2020 avec une personne handicapée)
Peu de jeux adaptés sont intégrés dans les parcs de la Ville.	Permettre aux personnes handicapées de bénéficier des parcs municipaux.	Implanter de composantes adaptées dans le projet d'aménagement du parc écologique. Surface caoutchoutée au module du parc et installation de jeux adaptés.	Composantes installées	Qualité de vie	Travaux 2021

Peu d'accessibilité aux toilettes pour personnes handicapées dans les commerces.	Permettre aux personnes handicapées d'utiliser les toilettes des commerces avec facilité.	Sensibiliser les commerçants et les responsables de lieux publics à maintenir un parcours sans obstacle ni entreposage dans les toilettes réservées aux personnes handicapées grâce à une tournée d'inspection dans les commerces.		Aménagement urbain	Reporté été 2021 (COVID)
NON PRÉVU	Permettre aux personnes handicapées de faire du prêt de document à la succursale Livre-Service de la bibliothèque de façon autonome.	Installer un nouveau guichet de prêt libre-service comprenant des boutons pour ajuster la hauteur de l'appareil. La grosseur des caractères sur l'écran permet également une meilleure visibilité des transactions.	Composante installée	Bibliothèque	Fait en juillet 2020
NON PRÉVU	Permettre aux usagers de la bibliothèque ayant une déficience visuelle d'adapter les caractères du catalogue en ligne pour le consulter plus facilement.	Mettre à jour le catalogue en ligne de la bibliothèque et y ajouter une fonction d'accessibilité visuelle qui permet d'adapter la grosseur des caractères.	Composante mise à jour	Bibliothèque	Fait en novembre 2020
NON PRÉVU	Permettre aux personnes handicapées d'accéder plus facilement aux locaux des organismes situés au sous-sol du centre communautaire.	Ajouter des portes d'entrée automatiques ainsi qu'une main courante à l'extérieur du bâtiment.	Composantes installées	Loisirs, culture et tourisme	Fait en mai 2020

<b>Secteur d'activité : Communications et informations</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsable</b>	<b>État de réalisation</b>
Le responsable du plan d'action n'est pas au fait de toutes les activités de la Ville pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées.	Concevoir un plan d'action 2021 dont le contenu tient compte de toutes les activités de la Ville ainsi que de la réalité des personnes handicapées Assomptionnistes.	Former un comité de suivi en regroupant un coordonnateur du plan d'action, un élu municipal, des représentants de différents services de la Ville ainsi que de citoyens handicapés et représentants de divers organismes du milieu interpellés par la participation sociale des personnes handicapées.	Comité formé/au moins deux réunions en 2020	Coordonnateur du comité	Comité formé en octobre 2020. Première réunion en décembre 2020.
La Ville de L'Assomption n'est pas en mesure d'informer la population des mesures prises depuis 2005 à l'égard des personnes handicapées.	Informers les citoyens handicapés des mesures prises à leur égard à la Ville de L'Assomption.	Dresser un inventaire des mesures déjà en place depuis 2005.	Intégré au plan d'action 2021	Coordonnateur du comité (avec l'aide du comité)	Réalisé (Peu d'informations avant 2015. Démarrer le projet à partir de cette date)
Les personnes handicapées ne savent pas où s'adresser pour déposer des plaintes ou adresser des demandes concernant leurs besoins spécifiques.	Proposer un endroit centralisé et accessible pour déposer des plaintes ou adresser des demandes concernant leurs besoins spécifiques.	Mettre en place un mécanisme de plaintes et demandes centralisé et accessible sur le site Internet pour que les personnes handicapées puissent manifester leurs besoins spécifiques et l'intégrer au plan d'action de la Ville de L'Assomption.	Mécanisme implanté sur le site Internet	Bureau du citoyen  Coordonnateur du comité	En cours

Les personnes handicapées ne savent pas à l'avance si les commerces où ils veulent aller sont accessibles.	Informers les personnes handicapées des commerces de L'Assomption accessibles aux personnes handicapées.	Faire un inventaire des commerces de L'Assomption accessibles aux personnes handicapées et les intégrer au site Internet de la ville.	Information en ligne	Communications Coordonnateur du comité	En cours (refaire un inventaire au printemps 2020 avec une personne handicapée)
Les commerçants-propriétaires ne sont pas sensibilisés à l'importance de rendre leur commerce accessible aux clients handicapés.	Sensibiliser et encourager les commerçants-propriétaires à rendre leur commerce accessible aux clients handicapés.	Sur le site Internet de la Ville de L'Assomption, faire la promotion des actions réalisées par les commerçants pour accroître l'accès de leur commerce aux personnes handicapées afin d'encourager les autres commerces à faire de même.	Information en ligne	Communications Coordonnateur du comité	Reporté en 2021
Les citoyens handicapés ne savent pas toujours où aller chercher l'information ou les ressources pertinentes pour eux au sein de la Ville.	Proposer en un seul endroit toutes les informations et ressources pertinentes pour les personnes handicapées concernant la Ville de L'Assomption.	Concevoir une section « personnes handicapées » sur le site Web de la Ville : analyser et proposer un contenu de la section, s'assurer de l'accessibilité de la section, promouvoir la section « personnes handicapées » du site Web auprès des organismes de personnes handicapées et de la population.	Page Web en ligne	Communications Coordonnateur du comité	En cours
La Ville ne connaît pas assez bien les besoins des personnes handicapées pour les intégrer dans les différentes politiques et différents projets de la Ville.	Intégrer les besoins des personnes handicapées dans les différentes politiques et différents projets de la Ville.	Consulter le comité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées lors de l'élaboration de politiques ou projets majeurs de la Ville ayant une incidence sur les services offerts à ses citoyens.	Consultation lors de l'élaboration d'une politique ou d'un projet	Direction générale et l'ensemble des directions	En continu

<b>Secteur d'activité : Approvisionnement</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsables</b>	<b>État de réalisation</b>
L'achat ou la location de biens et services par la municipalité ne sont pas toujours accessibles.	Informier et sensibiliser les employés de la Ville à l'achat de biens et services accessibles.	Émettre une directive selon laquelle les unités administratives de la Ville doivent prévoir l'accessibilité universelle aux personnes handicapées au début du processus d'approvisionnement, notamment dans les devis et les plans.	Directive émise	Approvisionnement	Réalisé
<b>Secteur d'activité : Développement et épanouissement des personnes</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsables</b>	<b>État de réalisation</b>
Manque d'informations accessibles aux proches des personnes handicapées sur les services qui leur sont offerts.	Faire découvrir les pochettes du programme Biblio-Aidants aux proches aidants de la ville.	Faire davantage la promotion des cahiers Biblio-Aidants auprès des pharmacies, cliniques, outils municipaux, etc.	Remettre plus de pochettes Biblio-Aidants (statistiques)	Bibliothèque	Reporté en 2021 (COVID)

## Plan d'action 2021

<b>Secteur d'activité : Accessibilité</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéancier prévu</b>
Les personnes à mobilité réduite ne peuvent accéder facilement aux deux toilettes pour personnes handicapées de la bibliothèque, car les portes sont trop lourdes à ouvrir.	Faciliter l'accès aux toilettes pour les personnes handicapées qui fréquentent la Bibliothèque Christian-Roy.	Demander une subvention pour installer des portes à ouverture automatique pour les deux toilettes pour personnes handicapées de la Bibliothèque Christian-Roy.	Subvention reçue	Services techniques  Bibliothèque	2021
Aucun document n'est disponible pour dresser un portrait des problématiques d'accès dans les bâtiments et espaces publics de la Ville.	Faciliter la priorisation des mesures du prochain plan d'action.	Organiser, en collaboration avec des citoyens handicapés ou les organismes représentants, une visite des bâtiments municipaux, des espaces publics, des parcs et des espaces verts afin de pouvoir dresser un inventaire des obstacles qui subsistent pour les personnes handicapées et de faire des recommandations à la Ville pour améliorer leur accessibilité.	Liste terminée	Coordonnateur du comité (avec l'aide du comité)	À refaire en 2021 avec des citoyens handicapés
Aucun document n'est disponible pour dresser un portrait des commerces accessibles dans la Ville.	Informer les personnes handicapées des commerces de L'Assomption accessibles aux personnes handicapées.	Faire un inventaire des commerces de L'Assomption accessibles aux personnes handicapées.	Liste terminée	Coordonnateur du comité (avec l'aide du comité)	À refaire en 2021 avec des citoyens handicapés

Peu de jeux adaptés sont intégrés dans les parcs de la Ville.	Permettre aux personnes handicapées de bénéficier des parcs municipaux.	Implanter de composantes adaptées dans le projet d'aménagement du parc écologique. Surface caoutchoutée au module du parc et installation de jeux adaptés pour enfants et pour adultes.	Composantes installées	Qualité de vie	Travaux 2021
Peu d'accessibilité aux toilettes pour personnes handicapées dans les commerces.	Permettre aux personnes handicapées d'utiliser les toilettes des commerces avec facilité.	Sensibiliser les commerçants et les responsables de lieux publics à maintenir un parcours sans obstacle ni entreposage dans les toilettes réservées aux personnes handicapées grâce à une tournée d'inspection dans les commerces.	Visite des commerces terminée	Aménagement urbain	Été 2021
Problème d'autonomie des personnes handicapées dans l'accessibilité des services de la bibliothèque.	Permettre aux personnes handicapées de se déplacer de façon autonome dans la bibliothèque (2 étages)	Analyser la possibilité d'ouvrir un comptoir de prêt au rez-de-chaussée afin d'éviter la prise de l'ascenseur pour utiliser les services.	Production d'un document d'analyse des coûts	Bibliothèque	Automne 2021
Les stationnements publics réservés pour les personnes handicapées ne sont pas tous adéquats pour les véhicules adaptés.	Permettre l'espace nécessaire pour la sortie des personnes handicapées de leurs véhicules adaptés.	Inventaire des stationnements publics de la Ville réservés pour les personnes handicapées afin de cibler ceux qui seraient à refaire ou à ajouter selon les normes.	Liste terminée	Qualité de vie	2021
Les stationnements réservés pour les handicapés sont souvent utilisés à d'autres fins (livraisons, autos électriques, etc.).	S'assurer que les stationnements réservés pour les personnes handicapées sont toujours accessibles.	Sensibiliser les commerçants et les citoyens sur la bonne utilisation des places de stationnement réservées pour les personnes handicapées (ne pas les transformer en place pour voiture électrique ni y mettre des camions de livraison, etc.)	Dépliant papier et messages sur les réseaux sociaux	Qualité de vie	2021

<b>Secteur d'activité : Habitation et milieu de vie</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsable</b>	<b>État de réalisation</b>
Le coût des permis et des certificats demandés pour l'adaptation de domiciles, de commerces et de rampes d'accès peut freiner certains citoyens dans leurs aménagements.	Limiter les coûts d'adaptation des domiciles et des commerces afin de faciliter la tâche aux citoyens.	Abolir les tarifs pour les permis et les certificats requis dans le cadre d'un projet d'adaptation de domicile et de rampe d'accès ou pour les commerces.	Frais abolis	Aménagement urbain	Été 2021

<b>Secteur d'activité : Communications et informations</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsable</b>	<b>État de réalisation</b>
Les citoyens handicapés ne savent pas toujours où aller chercher l'information ou les ressources pertinentes pour eux au sein de la Ville.	Proposer en un seul endroit toutes les informations et ressources pertinentes pour les personnes handicapées qui concernent la Ville de L'Assomption.	Bonifier et mettre à jour la section « personnes handicapées » sur le site Web de la Ville : analyser et proposer du contenu dans la section, s'assurer de l'accessibilité de la section, promouvoir la section « personnes handicapées » du site Web auprès des organismes de personnes handicapées et de la population.	Pages mises à jour	Communications Coordonnateur du comité	2021
La Ville ne connaît pas assez bien les besoins des personnes handicapées pour les intégrer dans les différentes politiques et différents projets de la Ville.	Intégrer les besoins des personnes handicapées dans les différentes politiques et différents projets de la Ville.	Consulter le comité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées lors de l'élaboration de politiques ou projets majeurs de la Ville ayant une incidence sur les services offerts à ses citoyens.	Consultation lors de l'élaboration d'une politique ou d'un projet	Direction générale et l'ensemble des directions	En continu



Les commerces de L'Assomption ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées.	Sensibiliser les commerçants à munir leur porte d'un bouton d'appel pour l'ouverture automatique.	Faire la promotion des différentes subventions disponibles pour les commerces pour l'installation d'un bouton de rappel pour l'ouverture automatique de leur porte d'entrée.	Information en ligne, à la demande de permis, par la poste	Aménagement urbain	2021
Les professionnels du milieu de la construction ne sont pas tous au courant qu'ils ont jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2020 pour intégrer dans leurs futurs projets immobiliers des aménagements visant une accessibilité minimale ou l'adaptabilité des logements.	Informers les professionnels du milieu de la construction du règlement modifiant le Code de construction – chapitre 1, Bâtiment, concernant l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation et faire la promotion du guide explicatif avec des exemples concrets des normes à respecter.	Faire la promotion du <i>Guide sur l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation</i> auprès des professionnels du milieu de la construction. Prévoir les arrimages nécessaires aux règlements de la Ville.	Information en ligne et à la demande de permis	Aménagement urbain	2021
La Ville n'a pas de données sur ses citoyens handicapés ainsi que sur leurs besoins.	Connaître les personnes handicapées de la ville et leurs besoins afin de mieux planifier les prochains plans d'action	Distribuer un sondage aux citoyens de L'Assomption ayant un handicap par les organismes régionaux.	Sondage complété	Coordonnateur du comité	2021

Les employés au service à la clientèle ne savent pas toujours comment réagir face à un handicap.	Donner des outils aux employés qui font du service à la clientèle afin de bien accueillir les personnes handicapées.	Offrir une formation aux employés concernant les bonnes pratiques d'accueil des personnes handicapées (bibliothèque et bureau du citoyen).	Formation donnée	Coordonnateur du comité	2021
Les citoyens ne sont pas toujours à l'aise avec les personnes handicapées.	Faire connaître les divers types de handicaps aux citoyens afin qu'ils aient une meilleure connaissance des personnes handicapées.	Souligner la semaine québécoise de personnes handicapées (1 <sup>er</sup> au 7 juin) par le biais de publications.	Publications faites	Communications Coordonnateur du comité	2021
Les personnes handicapées ne savent pas qu'ils peuvent se prévaloir de la Carte Accompagnement Loisir pour l'accès aux activités de la ville.	Faire connaître la carte Accompagnement Loisir aux citoyens handicapés	Faire la promotion de la Carte Accompagnement Loisir (CAL) dans la programmation des loisirs de la ville et sur le site Internet.	Publication faite	Communications Loisirs, culture et tourisme	2021

<b>Secteur d'activité : Approvisionnement</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsables</b>	<b>État de réalisation</b>
L'achat ou la location de biens et services par la municipalité ne sont pas toujours accessibles.	Informé et sensibiliser les employés de la Ville à l'achat de biens et services accessibles.	Émettre une directive selon laquelle les unités administratives de la Ville doivent prévoir l'accessibilité universelle aux personnes handicapées au début du processus d'approvisionnement, notamment dans les devis et les plans.	Directive émise	Approvisionnement	

<b>Secteur d'activité : Développement et épanouissement des personnes</b>					
<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures prévues</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Responsables</b>	<b>État de réalisation</b>
Manque d'informations accessibles aux proches des personnes handicapées sur les services qui leur sont offerts.	Faire découvrir les pochettes du programme Biblio-Aidants aux proches aidants de la ville.	Faire davantage la promotion des cahiers Biblio-Aidants auprès des pharmacies, cliniques, outils municipaux, etc.	Remise de plus de pochettes Biblio-Aidants (statistiques)	Bibliothèque	2021
Les personnes handicapées ne connaissent pas toutes les services et activités offerts par le milieu communautaire.	Faire connaître les services et activités offerts par les organismes communautaires aux personnes handicapées.	Promouvoir les services et activités des organismes communautaires sur la section du site.	Section du site ajoutée	Communications Coordonnateur du comité	2021
Les personnes handicapées ne savent pas quelles activités de la Ville sont accessibles pour eux.	Faire connaître les activités offertes par la Ville accessible aux personnes handicapées.	Ajouter une icône qui souligne les activités qui sont disponibles en accessibilité universelle dans la programmation des loisirs.	icône ajoutée à côté des activités accessibles	Loisir, culture et tourisme	2021

## Depuis 2015... Actions permanentes et récurrentes

Descriptions des actions permanentes et récurrentes	Depuis
Organisme partenaire de la carte d'accompagnement loisir qui accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne handicapée auprès des organisations de loisir, culturelles et touristiques partenaires.	2015-2016
Inciter les professionnels de la construction à inclure au moins un logement accessible et adapté aux immeubles à logements multiples (8 logements et plus) avec ascenseur lors d'une demande de permis.	2015-2016
Prévision d'une toilette pour les personnes à mobilité réduite sur le lot de toilettes chimiques que la Ville loue pour le site des événements. Accès favorisé à des toilettes adaptées aussi selon le cas (ex.: Cégep et Théâtre Marché de Noël, soirées familiales dans les parcs et autres).	2015-2016
Promotion des activités régulières du camp de jour en précisant la possibilité d'intégration des enfants handicapés dans la programmation régulière. Selon les demandes et besoins, analyser la possibilité d'intégration de ces personnes au camp de jour régulier.	2015-2016
Suivi régulier du programme PAIR	2015-2016
Réfection de la rampe d'accès à l'ancien l'hôtel de ville et inclure des dispositifs d'ouverture automatique des portes à différents endroits stratégiques du bâtiment.	2017-2018
Installation d'un nouveau guichet de prêt libre-service comprenant des boutons pour ajuster la hauteur de l'appareil à notre succursale Livre-Service de la bibliothèque. La grosseur des caractères sur l'écran permet également une meilleure visibilité des transactions.	2019-2020
Mise à jour du catalogue en ligne de la bibliothèque et y ajouter une fonction d'accessibilité visuelle qui permet d'adapter la grosseur des caractères.	2019-2020
Ajout de portes d'entrée automatiques ainsi qu'une main courante à l'extérieur du bâtiment à la Maison des organismes.	2019-2020
Amélioration de l'entretien et le nettoyage des stationnements, des trottoirs, des entrées des bâtiments municipaux afin de faciliter le déplacement de tous, y compris des personnes handicapées.	2019-2020

## Adoption et diffusion du plan d'action 2021

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021 a été adopté le 10 janvier 2021 par le conseil municipal de la Ville de L'Assomption. La résolution est jointe à l'Annexe A.

Le plan est disponible en PDF sur le site Internet de la Ville de L'Assomption à l'adresse suivante :

<https://www.ville.lassomption.qc.ca/accessibilite-universelle/>

## Pour information

Il est possible de se procurer toute l'information nécessaire concernant le plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la Ville de L'Assomption en s'adressant au Bureau du citoyen :

**Bureau du citoyen**

781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord

L'Assomption (Québec)

J5W 2H1

450 589-5671

[bureauducitoyen@ville.lassomption.qc.ca](mailto:bureauducitoyen@ville.lassomption.qc.ca)

Un formulaire en ligne est disponible pour que les citoyens puissent nous faire part des obstacles qui nuisent à l'intégration de personnes handicapées : <https://app.smartsheet.com/b/form/54159efacdb247aa8f89976490d99486>

Les informations, commentaires et demandes recueillis aideront le comité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées à planifier les mesures à mettre en place dans le futur.

## Annexe 1 – Accessibilité des bâtiments publics (en cours)

Bâtiment	Photo	Adresse	Fonction	Accessibilité
Aréna de L'Assomption		150, rue Dorval	Patinage Hockey	Accès au bâtiment Toilette adaptée Accès à l'aire des spectateurs autour de la glace, mais pas dans les gradins Aucune possibilité de monter au deuxième étage
Centre communautaire		379, rue Dorval	Locaux communautaires	Accès au bâtiment aux deux étages par la porte avant Rampe d'accès et porte automatique Toilette adaptée
Poste de police		399, rue Dorval	Sécurité publique	
Caserne		399, rue Dorval	Sécurité incendie	
Complexe municipal		781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord	Hôtel de ville	Présence d'un ascenseur
Écoparc		134, chemin des Commissaires	Service dépôt des matières et des encombrants	
Maison de la culture		375, rue Saint-Pierre	Locaux culturels et communautaires Bibliothèque	Accès au bâtiment Présence d'un ascenseur Toilette adaptée
Livre-Service (bibliothèque)		2724, boulevard de l'Ange-Gardien Nord	Succursale de la bibliothèque	
Fort L'Assomption		270, rue Saint-Anne	Locaux communautaires	Accès au bâtiment Toilette adaptée Rampe amovible pour marches donnant accès à la salle principale
Vieux-Palais		255, rue Saint-Étienne	Centre culturel	Accès au bâtiment par la cour arrière seulement
Centre de traitement d'eau Jean-Perreault		450, boulevard de l'Ange-Gardien	Eau potable	



## Annexe 2 – Accessibilité des parcs et espaces verts (en cours)

Parc	Adresse	Fonction
Alfred-Robindaine	3852, rue Joyal	Aire de repos Jeux d'enfants
André-Courcelles	63, rue Pierrot Est	Football Soccer
Antonio Saint-Roch	34, rue Beaurivage	Aire de repos
De la Pinède Lafortune	2584, avenue Adhémar-Raynault	Aire de repos
De L'Amitié	76, rue Claude	Aire de repos
De la République	630, rue Pierre-Dugua-de-Mons	Aire de repos Jeux d'enfants
Des Deux-mille arbres	117, boulevard Turgeon	Aire de repos Sentiers pédestres
Des Pins-à-Damasse	1060, boulevard Lafortune	Aire de repos Boisé naturel
Des Moissons	1118, boulevard Jacques-DeGeay	Aire de repos Baseball Basketball Jeux d'enfants Patinoire Skatepark Soccer Tennis Toilettes
Du Bourg-Fleuri	1333, rue de l'Azalée	Aire de repos Chalet Jeux d'enfants Patinoire
Du Coteau	132, rue Savaria	Aire de repos Jeux d'enfants Soccer Toilettes
Du Partage	2621, rue Robindaine	Chalet Hockey balle Jeux d'eau Jeux d'enfants Patinoire Pétanque Soccer
Du Régiment-de-la-Sarre	218, rue Pierrot Est	Aire de repos Jeux d'enfants
Du Vieux pont	2715, boulevard de l'Ange-Gardien Nord	Aire de repos



Écologique de L'Assomption	1191, boulevard de l'Ange-Gardien Nord	Canot Disc golf Patinoire Sentiers pédestres
François-Varin	939, rue Rémi-Lachance	Jeux d'enfants
Henri-Foucher	2, boulevard Thouin	Aire de repos Jeux d'enfants Soccer
Jacques-Cartier	385, boulevard de l'Ange-Gardien	Aire de repos
Juneau	91, boulevard Hector-Papin	Aire de repos Baseball Chalet Jeux d'enfants Patinoire
Laurier	151, avenue du Parc	Aire de repos Baseball Jeux d'enfants Pataugeoire Piscine Soccer Tennis Toilettes Volleyball
Léo-Jacques	257, boulevard Barret	Aire de repos Pétanque Sentier d'entraînement Toilettes
Léopold-Kay	935, boulevard Pierre-LeSueur	Jeux d'enfants
LeSueur	352, rue Saint-Étienne	Aire de repos
Outaragavisipi	81, chemin du Golf	Aire de repos
Passe-Soleil	885, rue Allard	Aire de repos Jeux d'enfants
Placide-Cormier	1132, rue Rose-de-Lima	Aire de repos Sentiers pédestres
Robert-Duguay	990, montée Cormier	Butte à glisser Chalet Parc canin Patinoire
Roger-Toupin	106, rue Beurivage	Soccer
Saint-Louis	761, rue du Pont	Jeux d'enfants Soccer

L'accessibilité aux aires de repos est possible pour les personnes handicapées dans tous nos parcs. Pour ce qui est des aires de jeux, des modules de jeux, des chalets et des toilettes, nous avons détecté plusieurs lacunes. Une visite avec une personne handicapée nous permettra d'identifier les éléments à modifier.

## Annexe 3 – Accessibilité des commerces (en cours)

Commerces	Photo	Adresse	Accessibilité
Restaurant Bella Stella		155, boulevard de l'Ange-Gardien	
Restaurant l'As du Smoked Meat			
Assurances Jacques Jussaume & Ass inc.		163, boulevard de l'Ange-Gardien	
École de musique Harmonie son		163, boulevard de l'Ange-Gardien	
Amélie Prévost soins dentaires et d'implantologie		165, boulevard de l'Ange-Gardien	
Institut de toilettage Lanaudière		173, boulevard de l'Ange-Gardien	
Studio Annie Garofano photographe		180, boulevard de l'Ange-Gardien	
Alimentation Couche-Tard inc.		200, boulevard de l'Ange-Gardien	
Spa de jour Sylvie Lavoie		201, boulevard de l'Ange-Gardien	
Ô Sushi		209, boulevard de l'Ange-Gardien	
L'Ange-Cornu		263, boulevard de l'Ange-Gardien	
Brûlerie du Roy		271, boulevard de l'Ange-Gardien	
Maître Edgar		277, boulevard de l'Ange-Gardien	
Le Présentoir		283, boulevard de l'Ange-Gardien	
Studio Idéal coiffure		289, boulevard de l'Ange-Gardien	
Restaurant Le Château		293, boulevard de l'Ange-Gardien	
Orthodontiste Dr. Bruce Oliver		294, boulevard de l'Ange-Gardien	
Variétés B. Desmarais 1992 Inc		295, boulevard de l'Ange-Gardien	
Bronzage Soleil détente		296, boulevard de l'Ange-Gardien	
Les Barbières Cathy & Danny S.E.N.C.		306, boulevard de l'Ange-Gardien	
Tabagie Bertrand Inc		306, boulevard de l'Ange-Gardien	
Café Bistro St-Gabriel		308, boulevard de l'Ange-Gardien	
Tigre Géant	Tigre Géant	313, boulevard de l'Ange-Gardien	
Bistro le coup monté		314, boulevard de l'Ange-Gardien	
Evex construction		314, boulevard de l'Ange-Gardien	
Desjardins		316, boulevard de l'Ange-Gardien	
Bar du Portage Ltée		325, boulevard de l'Ange-Gardien	
Mélanie Rager électrolyse		330, boulevard de l'Ange-Gardien	
Pharmacie François Dupuis (Uniprix)		330, boulevard de l'Ange-Gardien	
Le Salon Urbain		333, boulevard de l'Ange-Gardien	
Herboristerie – Plaisir Santé enr.		336, boulevard de l'Ange-Gardien	
Boutique la Penderie		337, boulevard de l'Ange-Gardien	
Resto Le L'Assom		339, boulevard de l'Ange-Gardien	
Académie des Arts au Point-du-Jour		340, boulevard de l'Ange-Gardien	
Les Entêtées		345, boulevard de l'Ange-Gardien	
Mario Prieur avocat		346, boulevard de l'Ange-Gardien	

La petite Penderie		347, boulevard de l'Ange-Gardien	
Restaurant le Vice-Caché		351, boulevard de l'Ange-Gardien	
Restaurant Tabou		352, boulevard de l'Ange-Gardien	
Microbrasserie Le Fermentor		355, boulevard de l'Ange-Gardien	
Me Martin Ricard		367, boulevard de l'Ange-Gardien	
Résidence Funéraire Guilbault inc.		371 et 373, boulevard de l'Ange-Gardien	
Restaurant Zen		372, boulevard de l'Ange-Gardien	
L'espace Créatif		378, boulevard de l'Ange-Gardien	
Restaurant Le Prieuré enr.		402, boulevard de l'Ange-Gardien	